

Janvier 2013

F



منظمة الأغذية  
والزراعة للأمم  
المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food and  
Agriculture  
Organization  
of the  
United Nations

Organisation des  
Nations Unies  
pour  
l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones Unidas  
para la  
Alimentación y la  
Agricultura

# COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

## Point 5.1 de l'ordre du jour provisoire

### Quatorzième session ordinaire

Rome, 15 - 19 avril 2013

## ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉLABORATION DE L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

### Table des matières

	Paragraphes
I. Introduction .....	1 - 5
II. Raison d'être et contenu du rapport sur l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde .....	6 - 9
III. Préparatifs de l'élaboration du rapport sur l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde .....	10 - 12
IV. Structure et calendrier proposés et estimation des coûts de préparation .....	13
V. Orientations demandées à la Commission .....	14
<i>Annexe 1: Lettre circulaire aux gouvernements C/FI-38 en date du 19 avril 2012</i>	
<i>Annexe 2: Structure proposée du rapport sur l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>	
<i>Annexe 3: Liste indicative préliminaire des études thématiques de référence</i>	
<i>Annexe 4: Calendrier du processus préparatoire</i>	
<i>Annexe 5: Estimation des coûts liés à la préparation du rapport sur l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>	

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

## INTRODUCTION

1. À sa dernière session, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a pris connaissance d'un document relatif à la préparation du premier rapport sur l'*État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*<sup>1</sup>. Elle a pris note du document d'information relatif à l'amélioration de la collecte et du partage des informations sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture<sup>2</sup>.
2. La Commission a invité la FAO à poursuivre ses travaux relatifs à la préparation du premier rapport sur l'état des ressources génétiques aquatiques dans le monde en se concentrant, dans un premier temps, sur les espèces aquacoles. Elle a prévu de réexaminer à sa prochaine session la question des ressources génétiques aquatiques afin de donner des indications sur les travaux futurs<sup>3</sup>.
3. Le Sous-Comité de l'aquaculture a déclaré à sa sixième session, qu'il convenait de mettre l'accent sur l'évaluation et l'utilisation responsable des ressources génétiques aquatiques pour l'aquaculture, et il a proposé la création d'un groupe de travail consultatif sur les ressources et les technologies génétiques, dont la coordination serait assurée par la FAO<sup>4</sup>. En juillet 2012, le Comité des pêches «s'est dit favorable à la création d'un groupe de travail consultatif de la FAO sur les ressources et les technologies génétiques, qui serait chargé de conseiller la FAO sur des questions en rapport avec les ressources génétiques aquatiques et les technologies correspondantes, en vue d'améliorer la coopération internationale sur la gestion des ressources génétiques aquatiques»<sup>5</sup>.
4. Le programme de travail pluriannuel de la Commission prévoit que le rapport sur l'*État des ressources génétiques aquatiques dans le monde* sera présenté à la Commission à sa seizième session en 2017, que les éléments connexes du *Code de conduite pour une pêche responsable* et les outils d'évaluation relatif à leur mise en œuvre seront élaborés d'ici sa dix-septième session, en 2019, et qu'un examen de l'application des éléments pertinents du *Code de conduite pour une pêche responsable* sera préparé en vue de sa dix-huitième session, en 2021.
5. Le présent document fait le point sur l'état d'avancement du rapport sur l'*État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*.

### **I. RAISON D'ÊTRE ET CONTENU DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE**

6. En dépit de la contribution essentielle des ressources génétiques aquatiques à la sécurité alimentaire mondiale et à des moyens d'existence durables, les informations dont on dispose sur ces ressources sont généralement disparates et le plus souvent incomplètes, et l'absence de normalisation rend difficile l'accès aux données et aux informations existantes. Comme la Commission en a été informée à sa dernière session, les données sur l'aquaculture et les pêches communiquées à la FAO restent très incomplètes, et l'on relève de nombreuses carences dans la caractérisation des variations génétiques aquatiques aux niveaux inférieurs à celui des espèces<sup>6</sup>.
7. Du fait du manque de données, d'informations et d'outils normalisés, il est difficile de cerner avec précision l'état et les tendances des ressources génétiques aquatiques, ce qui conduit dans certains cas à l'utilisation de pratiques non viables. Pourtant, on s'accorde à reconnaître qu'il

---

<sup>1</sup> CGRFA-13/11/11.

<sup>2</sup> CGRFA-13/11/Inf.14.

<sup>3</sup> CGRFA-13/11/Rapport, par. 112.

<sup>4</sup> Comité des pêches de la FAO, 2012. Rapport de la sixième session du Sous-comité de l'aquaculture. Le Cap (Afrique du Sud), 26-30 mars 2012. Rapport FAO sur les pêches et l'aquaculture. N°1006. Rome, FAO. 59 p.

<sup>5</sup> FAO 2012. *Rapport de la trentième session du Comité des pêches*. Rome, 9-13 juillet 2012. Rapport FAO sur les pêches et l'aquaculture. N° 1012. Rome, FAO. 59 p.

<sup>6</sup> CGRFA-13/11/Inf.14.

sera de plus en plus important de disposer d'informations sur les ressources génétiques pour favoriser la production durable de l'aquaculture et des pêches. On dispose d'un volume croissant d'informations sur les ressources génétiques en aquaculture et sur les stocks et espèces cryptiques présentant des traits génétiques distincts et, parallèlement, les besoins en informations aux fins de la gestion rationnelle des ressources ne cessent d'augmenter. Dans le même temps, il convient de tenir compte des difficultés techniques et financières liées à la collecte d'informations sur la diversité génétique, et de la charge supplémentaire qu'elle représente pour les pays en développement, dont les capacités sont souvent exploitées au maximum. Il faut également élaborer et appliquer des procédures claires en matière de développement durable.

8. L'amélioration des connaissances sur l'état des ressources génétiques aquatiques et les tendances relatives à leur utilisation et à leur préservation favoriserait l'élaboration de politiques, de plans et de régimes de gestion de ces ressources essentielles plus complets et plus fiables. Au vu de la disparition et de la dégradation de certains habitats et populations aquatiques, qui se traduisent par un appauvrissement des ressources génétiques aquatiques, de l'évolution des conditions environnementales et économiques et des progrès réalisés dans le domaine des biotechnologies, le rapport sur *l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, qui reposera sur les pays, permettra d'évaluer l'état et les tendances des ressources génétiques aquatiques. De nouvelles possibilités de nature à renforcer la contribution des ressources génétiques aquatiques à la sécurité alimentaire et au développement rural se présenteront vraisemblablement à l'avenir, à mesure de l'amélioration des connaissances sur leurs utilisations actuelles et potentielles. Enfin, la préparation du rapport sur *l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* aidera les décideurs nationaux à mieux cerner les besoins et les priorités en matière de préservation et d'utilisation durable des ressources et contribuera à mieux les sensibiliser.

9. Si le rapport sur *l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* est principalement axé sur les ressources utilisées en aquaculture, l'objectif est de documenter toutes les connaissances relatives aux ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que les lacunes en matière de connaissances.

## **II. ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉLABORATION DE L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE**

10. Plusieurs des activités récemment entreprises par la FAO au titre de son Programme ordinaire contribuent à l'établissement du rapport sur *l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. C'est le cas notamment de la préparation du rapport sur la *Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*<sup>7</sup>; la préparation de l'*Examen de l'état des ressources halieutiques marines mondiales*<sup>8</sup>; la collecte et l'analyse de données et d'informations nationales sur la production et la valeur de la pêche et de l'aquaculture; la mise en place et l'actualisation des systèmes d'information et des bases de données sur les pêches et l'aquaculture (fiches d'information sur les espèces aquatiques, fiches d'information sur les espèces aquatiques cultivées; vue générale du secteur national des pêches; vue générale du secteur aquacole national; vue générale de la législation nationale sur l'aquaculture; système de contrôle des ressources halieutiques; et base de données sur les espèces aquatiques introduites).

11. Depuis la dernière session de la Commission, la FAO a engagé les initiatives suivantes qui contribuent directement à la préparation du rapport sur *l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*:

---

<sup>7</sup>FAO 2012. La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture. Rome, FAO. 209p.

<sup>8</sup>FAO 2011. Review of the State of World Marine Fishery Resources. FAO, Document technique sur les pêches et l'aquaculture N° 569. Rome, FAO. 334p.

- Diffusion de la Lettre circulaire aux gouvernements C/FI-38 en date du 19 avril 2012 invitant les pays à nommer leur agent de liaison national qui sera chargé de la préparation des rapports nationaux sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture (voir l'*Annexe 1*); à la fin février 2013, 35 nominations avaient été reçues.
- Préparation d'une analyse des politiques existantes concernant les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture<sup>9</sup>;
- Préparation de directives pour l'établissement des rapports nationaux, dont l'avant-projet a été examiné durant une réunion d'experts lancée en janvier 2013<sup>10</sup>;

12. Il est tout à fait possible de produire un premier rapport très complet, traitant de l'ensemble des ressources génétiques aquatiques, tant pour les pêches de capture que pour l'aquaculture, et le groupe d'experts<sup>11</sup> chargé de l'élaboration des directives pour l'établissement des rapports nationaux a recommandé la production d'un rapport exhaustif.

### III. STRUCTURE ET CALENDRIER PROPOSÉS ET ESTIMATION DES COÛTS DE PRÉPARATION

13. La Commission souhaitera sans doute étudier la structure, le calendrier et le budget révisés du rapport, présentés aux annexes 2 à 5, ainsi que la création d'un groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture<sup>12</sup>.

### IV. INDICATIONS QUE LA COMMISSION EST INVITÉE À DONNER

14. La Commission souhaitera peut-être:
- i) demander à la FAO, sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires, de poursuivre les activités préparatoires en vue du premier rapport sur l'*État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*;
  - ii) encourager les pays à participer au processus en rédigeant des rapports nationaux sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture et en renforçant leurs systèmes d'information sur ce domaine;
  - iii) inviter les bailleurs de fonds à fournir les ressources financières voulues;
  - iv) inviter les parties prenantes concernées à participer à la préparation de l'*État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, notamment en communiquant des rapports à la FAO.

---

<sup>9</sup> CGRFA-14/13/18; CGRFA-14/13/Inf.24.

<sup>10</sup> CGRFA-14/13/Inf.25.

<sup>11</sup> FAO (en cours) Mise au point définitive des directives pour l'établissement des rapports nationaux en vue du premier rapport sur l'*État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. 28-30 janvier 2013. Bangkok, FAO.

<sup>12</sup> CGRFA-14/13/17.

## ANNEXE 1

### LETTRE CIRCULAIRE AUX GOUVERNEMENTS C/FI-38 EN DATE DU 19 AVRIL 2012

La situation des ressources génétiques aquatiques dans le monde

#### Établissement des rapports nationaux et nomination des agents de liaison nationaux

Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a l'honneur de se référer à la demande de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRAA), approuvée par le Comité des pêches, concernant l'élaboration d'un rapport sur *La situation des ressources génétiques aquatiques dans le monde*, et de rappeler que la CGRAA avait demandé aux pays de désigner des agents nationaux chargés de coordonner l'élaboration des rapports nationaux sur la situation des ressources génétiques aquatiques.

Ces activités renvoient à un aspect capital de l'Article XI de l'Acte constitutif de la FAO, qui concerne la communication de renseignements par les États Membres, et elles complètent la *Stratégie visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches de capture* – approuvée par le Conseil de la FAO à sa cent vingt-quatrième session, en juin 2003 – le *Projet de stratégie et de plan visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances de l'aquaculture* - approuvé par le Conseil à sa cent trente-deuxième session, en 2007 – le rapport biennal du Département des pêches et de l'aquaculture sur *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* .

En outre, la CGRAA, à sa treizième session ordinaire, a demandé que soient poursuivis les travaux sur *La situation des ressources génétiques aquatiques dans le monde*, et que l'accent soit mis, dans un premier temps, sur les espèces aquacoles, et elle est convenue que ce rapport serait publié en 2017, comme le prévoit le programme de travail pluriannuel de la CGRAA.

Les agents de liaison nationaux seront invités à apporter leur contribution à *La situation des ressources génétiques aquatiques dans le monde* au moyen d'un rapport de pays sur l'état des ressources génétiques aquatiques. Ils recevront des indications concernant l'élaboration des rapports. Ces indications seront aussi disponibles sur le site web de la CGRAA ([www.fao.org/nr/cgrfa](http://www.fao.org/nr/cgrfa)). L'Organisation souhaite insister sur l'importance des rapports de pays, qui sont des instruments stratégiques nationaux pour la préservation et la gestion des ressources génétiques aquatiques, ainsi que sur la nécessité d'établir des mécanismes nationaux de coordination visant à garantir que les parties prenantes nationales aient la possibilité de participer à l'élaboration des rapports.

Les pays sont invités à nommer leur agent de liaison national au plus tard le 3 septembre 2012. Les informations à ce sujet et les éventuelles demandes de renseignements devront être communiquées à:

M. Matthias Halwart

Fonctionnaire principal chargé de l'aquaculture, Aquaculture (FIRA)

Département des pêches et de l'aquaculture

FAO

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie

Télécopie: (+39) 0657053020

Adresse électronique: [Matthias.Halwart@fao.org](mailto:Matthias.Halwart@fao.org)

## ANNEXE 2

### **STRUCTURE PROPOSÉE DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE**

Chapitre 1: Utilisation des ressources génétiques aquatiques dans les pêches de capture, l'aquaculture et la pêche fondée sur l'élevage

Chapitre 2: Éléments moteurs et tendances des pêches de capture, de l'aquaculture et de la pêche fondée sur l'élevage: Conséquences pour les ressources génétiques aquatiques

Chapitre 3: Conservation in situ des ressources génétiques aquatiques

Chapitre 4: Conservation ex situ des ressources génétiques aquatiques

Chapitre 5: Parties prenantes ayant des intérêts dans les ressources génétiques aquatiques

Chapitre 6: Politiques et législation relatives aux ressources génétiques aquatiques, y compris l'accès aux ressources et le partage des avantages découlant de leur utilisation

Chapitre 7: Recherche, éducation, formation et vulgarisation dans le domaine des ressources génétiques aquatiques: coordination, établissement de réseaux et information

Chapitre 8: Collaboration internationale dans le domaine des ressources génétiques aquatiques

### ANNEXE 3

#### LISTE INDICATIVE PRÉLIMINAIRE DES ÉTUDES THÉMATIQUES DE RÉFÉRENCE

	<i>Thème</i>	<i>Justification</i>
1	<p><b>Prise en compte de la diversité génétique et de ses indicateurs dans les statistiques sur l'aquaculture et les pêches de capture et dans le suivi de ces activités.</b></p>	<p>Les statistiques sur la production et la valeur de la production de l'aquaculture et des pêches de capture sont le plus souvent ventilées par groupes d'espèces ou de produits, et dans certains cas, les espèces prises en compte ne sont même pas identifiées. Pour assurer la gestion des stocks de poissons, la traçabilité du poisson et des produits de la mer, le suivi et le développement du développement d'une aquaculture responsable, il faut gérer la diversité génétique des espèces exploitées. Les gestionnaires des ressources et les acteurs du développement sont de plus en plus souvent amenés à définir des indicateurs relatifs à l'état des ressources génétiques aquatiques. Avec de meilleures données de production, il sera possible d'élaborer des indicateurs à des fins de suivi et d'évaluation.</p>
2	<p><b>Recours aux biotechnologies et à la génomique dans l'aquaculture, les pêches de capture et la préservation des ressources génétiques aquatiques</b></p>	<p>Dans les domaines de l'aquaculture, des pêches de capture et de la préservation des ressources génétiques aquatiques, on fait de plus en plus appel aux biotechnologies et à la recherche appliquée en génomique pour domestiquer les espèces, intensifier la production, et améliorer la gestion et la traçabilité des poissons et des produits de la pêche dans la chaîne d'approvisionnement. Les avancées des biotechnologies sont bien souvent plus rapides que l'élaboration des politiques et des dispositifs réglementaires ou que la sensibilisation des consommateurs. Il est donc essentiel de tirer parti des biotechnologies à des fins bénéfiques, en veillant à la biosécurité,</p>

**Thème****Justification**

grâce au principe de précaution et à des mesures rigoureuses de gestion des risques, et en s'attachant à bien comprendre les points de vue des consommateurs.

- 3 Ressources génétiques aquatiques pour l'aquaculture et les pêches de capture: menaces, options et contre-mesures**
- Les ressources génétiques aquatiques sont exposées à des menaces très diverses: surpêche (en particulier dans le contexte de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée); dégradation des écosystèmes; pollution de l'eau; captage des eaux; maladies et parasites; changement climatique; interactions entre les populations sauvages et les individus d'élevage; espèces exotiques et envahissantes; pratiques aquacoles irresponsables, méthodes de pêche destructrices, etc. Des contre-mesures existent, mais elles doivent être renforcées et étendues.
- 4 Ressources génétiques des algues marines et des macrophytes d'eau douce cultivés et récoltés à l'état sauvage**
- La culture d'algues marines et de macrophytes d'eau douce pour la production de produits chimiques utilisés dans l'agro-alimentaire et dans d'autres secteurs, et de produits alimentaires destinés à la consommation humaine directe est le premier secteur d'activité aquacole dans le monde. Les ressources génétiques de ces plantes aquatiques importantes doivent être prises en compte dans un rapport sur l'état des ressources mondiales, car elles ont souvent été exclues d'autres rapports.

	<i>Thème</i>	<i>Justification</i>
5	<b>Ressources génétiques des micro-organismes utilisés ou potentiellement utilisables en aquaculture</b>	Les bactéries, les cyanobactéries, les micro-algues et les champignons font l'objet d'une culture extensive et sont utilisés comme aliments en aquaculture. Les bactéries probiotiques sont utilisées pour améliorer la croissance et la santé des poissons. Nombre d'espèces et de souches de micro-algues sont conservées ex situ dans des collections de cultures. Les ressources génétiques de ces micro-organismes importants pour l'alimentation et l'agriculture doivent être traitées dans un rapport sur l'état des ressources mondiales.
6	<b>Évaluation économique des ressources génétiques aquatiques pour l'aquaculture, les pêches de capture, les écosystèmes qui les abritent et les écosystèmes connexes</b>	À ce jour, la valeur des ressources génétiques aquatiques pour l'aquaculture, les pêches de capture, les écosystèmes qui les abritent et les travaux de recherche connexes n'a guère été évaluée, ce qui constitue un sérieux problème. Les ressources génétiques aquatiques conservées dans des collections in situ, notamment dans des zones aquatiques protégées, des collections ex situ, et dans des écosystèmes naturels et agricoles sont sous-évaluées. Par conséquent, les ressources consacrées à leur préservation sont insuffisantes, et leur utilisation est sous-évaluée.
7	<b>Acteurs dépendant des ressources génétiques aquatiques pour assurer leur sécurité alimentaire et leurs moyens d'existence</b>	La valeur des ressources génétiques aquatiques pour les agriculteurs, les pêcheurs, les entreprises de transformation, les commerçants et les consommateurs n'a pas été évaluée de manière adéquate. Compte tenu de l'importance grandissante de la diversité génétique du point de vue des statistiques sur la production de poisson, de l'écoétiquetage et de la traçabilité du poisson et des produits de la pêche, de la préservation des ressources et d'autres questions d'ordre éthique, il convient de

**Thème****Justification**

prendre en considération les souhaits et préoccupations des différents acteurs concernés, notamment les points de vue des consommateurs sur les technologies génétiques, et d'y apporter des réponses adaptées.

**8****Zones aquatiques protégées pour la préservation à long terme et l'utilisation durable des ressources génétiques aquatiques**

Les zones aquatiques protégées du monde, et notamment les sites Ramsar, les réserves naturelles, les parcs nationaux, les bosquets sacrés et les sites écotouristiques apportent une très précieuse contribution à la préservation et à l'utilisation durable des ressources génétiques aquatiques. Pourtant, dans la plupart des cas, elles n'ont jamais été inventoriées ou gérées dans cette optique.

## ANNEXE 4

## CALENDRIER DE LA PRÉPARATION DU RAPPORT

<b>2011</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Commission prie la FAO de poursuivre le travail engagé en vue de la préparation du rapport sur <i>l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> pour examen à sa seizième session ordinaire, en 2017.</li> </ul>
<b>2012</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La FAO communique la Lettre circulaire aux gouvernements C/FI-38 afin de les informer que la CRGAA avait demandé que soit nommé un agent de liaison national chargé de préparer un <i>Rapport national sur l'état des ressources génétiques aquatiques</i>.</li> <li>• La FAO prépare une analyse des politiques relatives aux ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture.</li> </ul>
<b>2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La FAO engage des consultations en vue de l'examen du projet de directives pour l'établissement des rapports nationaux.</li> <li>• La Commission prie les pays de préparer des rapports nationaux sur les ressources génétiques aquatiques en se fondant sur les directives formulées à cette fin, et de renforcer leurs systèmes d'information sur ces ressources.</li> <li>• La Commission appelle les bailleurs de fonds à fournir les ressources financières nécessaires à l'établissement des rapports nationaux et de l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde.</li> <li>• La Commission invite les parties prenantes concernées à participer à la préparation de <i>l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>, notamment en adressant des rapports à la FAO.</li> </ul>
<b>2014</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pays commencent à préparer les rapports nationaux, par le biais de leur agent de liaison national pour les ressources génétiques aquatiques et avec l'aide de la FAO, en s'appuyant au besoin sur des réseaux et des ateliers régionaux.</li> <li>• La FAO supervise la préparation des études thématiques de référence, en veillant notamment à ce qu'elles fassent l'objet d'examens collégiaux.</li> </ul>
<b>2015</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date limite d'envoi des rapports nationaux et autres rapports établis par les parties prenantes concernées</li> <li>• Présentation d'un rapport intérimaire à la Commission à sa quinzième session</li> <li>• Date limite d'envoi des études thématiques de référence</li> </ul>
<b>2016-17</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La FAO établit un premier projet de rapport sur <i>l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>.</li> <li>• Examen du premier projet de rapport sur <i>l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture</li> </ul>

- 
- 2017**
- Le premier projet de rapport sur l'*État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* est remis à la Commission à sa seizième session ordinaire.
  - La Commission lance l'élaboration d'éléments liés au Code de conduite pour une pêche responsable visant à maintenir une base génétique large et à assurer l'utilisation durable et la conservation des ressources génétiques aquatiques.
- 
- 2019**
- Examen des éléments liés au *Code de conduite pour une pêche responsable* visant à maintenir une base génétique large et à assurer l'utilisation durable et la conservation des ressources génétiques aquatiques.
-

## ANNEXE 5

**ESTIMATION DES COÛTS LIÉS À LA PRÉPARATION DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES  
RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET  
L'AGRICULTURE DANS LE MONDE**

Poste	Coût (USD)	Calcul	Objectif et notes
Dépenses de personnel	600 000	Un fonctionnaire de niveau P3/P4 sur 30 mois (600 000) assisté de deux cadres associés	Pôle de coordination du processus préparatoire
Consultants régionaux et sous-régionaux	700 000	20 consultants, à raison de 35 000/consultant pendant 2-3 mois, honoraires + frais de voyage	Chargés de fournir conseils et assistance aux pays en vue de la préparation des rapports nationaux, avec le concours des parties prenantes
Appui à la préparation des rapports nationaux (y compris les consultations des parties prenantes)	2 000 000	c. 100 pays, à raison de 20 000/pays	Appui à la préparation des rapports nationaux et organisation de consultations et d'ateliers nationaux
Réunions et ateliers d'experts	400 000	8 réunions/missions-conseil, à raison de 50 000/réunion	Appui à la réalisation des études thématiques de référence et d'autres supports de référence en vue de l'établissement du rapport
Réunions régionales	1 250 000	10 réunions, à raison de 125 000/réunion	Examen des rapports nationaux, examen des questions régionales en rapport avec l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde et recensement des priorités et besoins communs, afin de déterminer l'action à mener.
Révision et mise en page	60 000	Un rédacteur-correcteur et un maquettiste, six mois chacun	Révision et mise en page de la version définitive du rapport et du volume final
Total partiel	5 010 000		
Coûts d'appui aux projets	651 300	13 %	
Total général	5 661 300		